

01 & 02 JUILLET 2025

LISTE DE CANDIDATURES – COLLÈGE DES PERSONNELS

Formulaire à envoyer par mail à erick.dalmeida@u-pec.fr

Au plus tard le mardi 17 juin 2025 à 16h00

COLLÈGE CONCERNÉ (cocher la case correspondante)

- ☐ Professeurs des universités et personnels assimilés
- ☐ Autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés, des enseignants et chercheurs
- ☐ Autres enseignants
- ☐ Chargés d'enseignement
- ☐ Personnels ingénieurs, administratifs techniques, ouvriers et de service (BIATSS)

IDENTITÉ DE LA LISTE DÉPOSÉE :

Nom de la liste :

Soutenue par :

(Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont elles ou ils bénéficient)

IDENTITÉ DU DÉLÉGUÉ DE LA LISTE PRÉCITÉE (Chaque liste doit comporter le nom d'un délégué, **qui est également candidat, afin de représenter la liste au sein du comité électoral consultatif)**

Je soussigné.e

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

Cette liste comprend un total de candidats

(Mentionner le nombre de candidats)

Cette liste est accompagnée des déclarations de candidature de chacun des candidats

(Cocher la case après avoir vérifié que cette condition est remplie)

☐

Cette liste est constituée alternativement d'un candidat de chaque sexe

(Cocher la case après avoir vérifié que cette condition est remplie, sauf formalité impossible **démontrée**)

☐

Cette liste comprend un délégué de liste, également candidat

(Cocher la case après avoir vérifié que cette condition est remplie. Le délégué de liste aura vocation à la représenter au comité électoral consultatif en cas de réunion de ce dernier)

☐

Cette liste est présentée dans l'ordre préférentiel suivant :

(**Attention :** Les listes peuvent être incomplètes. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel. **Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.** La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au nombre de sièges à pourvoir)

Déposer votre candidature

au plus tard le mardi 17 juin 2025 à 16h00

01 & 02 JUILLET 2025

COLLÈGE dit « des professeurs des universités et personnels assimilés » : 4 sièges à pourvoir

COLLÈGE dit « des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés, des enseignants et chercheurs » : 4 sièges à pourvoir

COLLÈGE dit « des autres enseignants » : 6 sièges à pourvoir

COLLÈGE dit « des chargés d'enseignement » : 2 sièges à pourvoir

COLLÈGE dit « des personnels ingénieurs, administratifs techniques, ouvriers et de service (BIATSS) » : 4 sièges à pourvoir

RANG DE CLASSEMENT DES CANDIDAT-E-S	NOM	PRÉNOM	SEXE	COMPOSANTE
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Fait à

Le

Signature du délégué de liste

Déposer votre candidature

au plus tard le mardi 17 juin 2025 à 16h00

01 & 02 JUILLET 2025

Sous peine d'irrecevabilité, la liste de candidatures ainsi que les déclarations de candidatures individuelles signées par chaque candidat, doivent être envoyées par le délégué de liste, **au plus tard le mardi 17 juin 2025 à 16h00 :**

- Par courriel électronique, à partir de l'adresse u-pec.fr du demandeur, à l'adresse suivante:
erick.dalmeida@u-pec.fr

**IMPORTANT : JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES CANDIDATURES INDIVIDUELLES ET
UNE COPIE DES CARTES PROFESSIONNELLES ACCOMPAGNÉES DES PIÈCES D'IDENTITÉ
DE CHACUN DES CANDIDATS**